

Les Etats Généraux de l'emploi et de l'écologie

Journées d'été du rassemblement des écologistes

Cet atelier fait partie de la préparation des "Etats Généraux de l'emploi et de l'écologie" qui doivent se dérouler sur les 6 prochains mois et déboucher sur des propositions publiques. Plusieurs interventions intéressantes ont eu lieu, dont celle, comme d'habitude, d'Alain Lipietz. Mais deux d'entre elles ont retenu particulièrement mon attention, pour des raisons différentes.

Tout d'abord celle de Pierre Laroutou qui a démontré avec conviction et chiffres à l'appui que la relation avancée par Sarkozy entre temps de travail et chômage (*'travailler plus pour gagner plus'*) est complètement fautive. La durée hebdomadaire moyenne effective du travail est actuellement de 39,27 heures en France, alors qu'elle n'est que de 33 heures aux USA et de 27,1 heures en Allemagne.

Et face à la crise, l'Allemagne et le Danemark, par exemple, ont fait jouer à fond la Formation Professionnelle Continue et la Réduction du Temps de Travail négociée. Le Danemark a instauré une rémunération de 90% du salaire antérieur pendant 4 ans.

Comparaison avec l'Allemagne :

	Récession (chute du PIB)	augmentation du nombre de chômeurs
Allemagne	-5%	+ 220 000
France	-2,50%	+ 1 000 000

Ce recours systématique à la RTT négociée et à la formation professionnelle n'a pas handicapé l'Allemagne, puisqu'elle repart en 2010 avec une croissance de 2,5%, alors que la France est à la traîne.

On voit bien que l'augmentation du chômage n'est pas la simple et directe conséquence de la décroissance du PIB, à cause de la très forte augmentation de la productivité du travail. En réalité, on assiste en France à une offensive pour l'augmentation de la durée du travail sous toutes ses formes (fin des 35 heures, heures sup, retraites, ...), ce qui correspond à une recherche d'augmentation de la part du capital au détriment de la part du travail dans le partage de la plus-value.

Ensuite, celle de Jean-Philippe Magnen, pour des raisons très différentes.

Il a évoqué le plan anti-crise de son Conseil régional et particulièrement les mesures qu'il a mises en place.

Et là, il m'a franchement épaté !

Mettre autant de choses en place en 3 mois !!!

Qu'on en juge :

- le **conseil en évolution professionnelle pour les salariés**, en particulier les moins qualifiés.

Pour ma part, dans ma région, il m'a fallu plusieurs années de travail opiniâtre (avec l'aide très active des services de la Direction Formation Professionnelle) avec les partenaires sociaux pour instaurer une confiance et une réelle collaboration : conventions avec AGEFOS-PME et OPCALIA (1) pour cofinancer des formations de salariés sous qualifiés, cofinancement d'actions de sensibilisation des dirigeants de PME à la gestion des compétences et à la formation par des prestations délivrées par les organisations patronales (Union Professionnelle Artisanale, CGPME, MEDEF) induisant en contrepartie un conseil en évolution professionnelle des salariés, négociation avec le FONGECIF pour porter avec la région l'appel d'offres lancé à l'automne 2009 pour l'expérimentation, ...

- la continuation du **Fonds régional de Sécurisation de l'Emploi des Salariés par la Formation" (FSESF)** qui a concerné, depuis un peu plus d'un an, plus de 110 entreprises et a permis l'entrée en formation de plus de 5000 salariés. Jean Philippe ajoute que l'éco conditionnalité des aides qui doit être mise en place va permet d'encourager la mutation écologique de l'économie.

Dans **ma** région, pour la mise en place de ce Fonds, il a fallu contraindre l'Etat à accepter un dispositif piloté par les partenaires sociaux (avec 2 médiateurs représentant les employeurs et les salariés). C'est grâce au travail évoqué dans le paragraphe précédent et à la confiance construite avec les partenaires sociaux. En ce qui concerne la conditionnalité des aides, même si elle n'était pas instituée, j'écrivais dans un article en novembre 2009 ([cliquer ici pour lire l'article](#)): « Parmi les projets des entreprises bénéficiaires, beaucoup comportent des projets de diversification qui intègrent les objectifs du développement durable :

- ▶ de nombreuses entreprises du bâtiment utilisent la formation pour mieux maîtriser les techniques d'isolation et d'utilisation des énergies renouvelables ;
- ▶ telle entreprise des travaux publics cherche à se diversifier vers la construction de stations d'épuration ;
- ▶ les chantiers STX étudient des navires plus économes en énergie ;
- ▶ les entreprises sous traitantes de la navale étudient les possibilités de plate formes off shore pour des éoliennes ;
- ▶ les bateaux Bénétéau se diversifient vers la construction de logements sociaux à ossature bois ...

Nous sommes bien en train de préparer l'avenir... »

- La **diversification vers des activités écologiquement utiles** : travail avec les sous traitants de la navale à Saint-Nazaire (Néopolia) vers l'éolien offshore, création d'un « cluster éolien terrestre ».

*Dans **ma** région, les aides financières et les encouragements à développer l'offshore éolien datent de 2009. On peut même ajouter que Néopolia prépare également la réutilisation des containers pour faire des logements étudiants (comme au Havre). Pour ce qui concerne l'éolien terrestre, nous avons réussi en 2009 à implanter une éolienne en lycée professionnel au Mans pour former des réparateurs (formation en Allemagne jusqu'à présent) sans la participation du patronat de la métallurgie. Sylvie Eslan (ancienne et actuelle Vice Présidente - PS) s'est particulièrement investie dans ce dossier.*

En fait, tout le monde aura deviné qu'il s'agit de **la même** région. Et Jean Philippe le reconnaît dans son « bilan des 100 jours » où il écrit (pour un public restreint) : "*Une parenthèse ici pour rendre très sincèrement hommage à mon prédécesseur écologiste Patrick Cotrel, pour son superbe travail effectué entre 2004 et 2010. C'est lui qui a lancé en 2009 cette belle initiative du SPRFPC, et il faut lui en savoir gré. Les vives tensions entre nous ces derniers mois, créées par nos divergences de vue sur la stratégie électorale, n'empêchent en aucun cas que je reconnaisse la qualité de son investissement à la tête de la commission Formation professionnelle pendant six ans.*"

Il a juste omis d'apporter cette précision (ou tout simplement de souligner cette continuité de l'action des écologistes dans ce domaine) dans son intervention publique lors des journées d'été. Mais c'est sans doute au nom de la continuité républicaine : les élus inaugurent les réalisations de leurs prédécesseurs...

Là où c'est un peu moins honnête, c'est lorsqu'il a précisé que ces mesures n'étaient possibles que parce que les nouveaux élus Europe Ecologie avaient la ferme volonté de promouvoir la conversion écologique de l'économie ! ...

A l'occasion de cet épisode, somme toute assez minime, je souhaite simplement souligner que les écologistes n'ont rien à gagner au repli identitaire. Ils doivent, bien entendu, conserver leur organisation et leur élaboration et liberté de parole. Mais ils ne doivent pas hésiter à confronter leurs idées et propositions à celles des autres composantes de la gauche. C'est la façon la plus efficace pour faire avancer notre vision de la société et de sa traduction concrète dans les politiques publiques.